



L'ALLEMAND

L'ESSENTIEL

- L'allemand en tant que langue vivante essentiellement enseignée en LV2 débutera désormais avec la réforme en 5^{ème} avec 2,5 heures de cours sur chaque niveau du cycle 4 (c.a.d jusqu'à la 3^{ème}).
- Les professeurs d'Allemand s'inquiètent de la suppression des classes bilangues qui leur permettaient de recruter une classe de germanophiles dès la sixième et leur assurait ainsi des effectifs mais aussi des moyens en plus.

Cependant, ces classes existeront toujours dans les collèges où les écoles primaires enseigneront l'allemand dès le CP (cf article « bilangues »)

- 515 postes d'enseignants d'allemand supplémentaires devraient être créés pour répondre aux nouveaux besoins occasionnés par la réforme.
- La ministre assure que suite à la réforme, le nombre d'élèves apprenant l'allemand devrait passer en 2016 de 178.000 à 200.000 en primaire et de 487.000 à 515.000 au collège. Le problème reste toujours le recrutement des enseignants. Sur les 300 postes ouverts en 2014, seuls 193 ont été pourvus, faute de candidats.
- Pour accueillir ces nouveaux élèves, l'éducation nationale aura également recours à "des intervenants extérieurs". Il s'agira selon le ministère de mettre en place une nouvelle carte des langues pour assurer une vraie diversité linguistique. On fera pour cela appel aux assistants de langue que la droite avait supprimés. Le ministère a d'ailleurs publié un B.O. spécial le 7 mai reprenant tous les programmes de mobilité franco-allemands pour les professeurs et les élèves.
- L'expérimentation faite dans les académies de Toulouse et Rennes, montre que le nombre d'élèves qui apprennent l'allemand a légèrement augmenté avec la généralisation de la LV2 en 5^{ème}.